

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.043

L'An Deux Mille Un, le 3 avril à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

28 MARS 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

28 mars 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoint

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT  
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 30  
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage

**VOTE** :

Les statuts du Comité de Jumelage disposent que le Conseil Municipal désigne cinq de ses membres pour siéger au Comité Directeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,
- APRES élection à bulletin secret,

D E S I G N E

- au sein du Comité Directeur du Comité de Jumelage :

Une seule liste est candidate  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33  
Bulletin blanc : 0 - Pour : 33

Sont élus :

- M. CHABANEAU
- Mme DOUMECQ
- Mlle ISENDICK
- Mme CROUE
- Mme PELTIER

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 9 avril 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS